

Convention libérale à Rimouski

ELECTIONS CET AUTOMNE ?

Les chefs et organisateurs autorisés du parti libéral provincial dans le comté de Rimouski seront appelés prochainement à se choisir un candidat qui succédera à feu le Dr L.-J. Moreault qui fut pendant de nombreuses années député du comté à l'Assemblée législative. Ce candidat libéral serait choisi au cours d'une grande convention qui aurait lieu à Rimouski d'ici la fin d'octobre. Il est rumeur que le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, viendra à Rimouski à cette occasion et qu'il sera invité à présider cette convention.

Des personnes habituellement bien informées nous laissent entendre que des élections provinciales seront décrétées dès cet automne. Aucune déclaration officielle n'a cependant encore été faite à cet effet, mais la tenue d'une convention à Rimouski nous permet de croire que des élections partielles, si non générales, seront tenues cet automne.

Mort subite de M. Léo Marmen

A LAC-AU-SAUMON

M. Léo Marmen, de Lac-au-Saumon qui, la semaine dernière, était élu président unitaire du 5ième emprunt de la victoire pour le comté de Matapédia, est décédé subitement dans son magasin hier midi. M. Marmen était un commerçant avantageusement connu dans toute la région du bas St-Laurent. C'est un ancien maire et un ex-président de la commission scolaire de Lac-au-Saumon. Il avait aussi présidé avec succès aux campagnes du 3ième et du 4ième emprunt de la victoire.

Il laisse son épouse née Yvonne Dufour, fille du commandeur Joseph Dufour, député de Matapédia, une fille, Mlle Lisette Marmen de Lac-au-Saumon et cinq soeurs dont la R. S. Marie-Anne, du couvent du Bon Pasteur à Montréal.



Son service et sa sépulture auront lieu demain en l'église de St-Edmond du Lac-au-Saumon.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

L'ÉCHO DU BAS ST-LAURENT

Dionne Rév. Guillaume Séminaire, 15 mars 43

11è ANNEE

RIMOUSKI, 7 OCTOBRE 1943

NUMERO 35

Les Servantes de Jésus-Marie fêtent le 25è anniversaire de fondation de leur monastère de Rimouski

Un triduum de fêtes religieuses imposantes viennent de se dérouler chez les Servantes de Jésus-Marie pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur monastère de Rimouski.

S. Ex. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, ayant eu la bienveillance de répondre à l'invitation qui lui fut adressée, ouvrit la solennité de ce Jubilé, mercredi, le 29, par la célébration d'une messe pontificale. M. le chanoine Adolphe Tremblay remplissait les fonctions de prêtre assistant: MM. les abbés Ch.-Eugène Parent, curé de la cathédrale de Rimouski et R. Lebrun, curé de Nazareth assistaient comme diacre et sous-diacre d'honneur; MM. les abbés Philippe St-Laurent et Ludger Rioux, du Séminaire, étaient diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Alp. Miville, pro-

(Suite en page 7)

ATTENTION !

RIMOUSKI ET MATANE

Le maire, P. E. Gagnon, de Rimouski, demande qu'on lui adresse tout de suite les noms, numéros matricules et adresses complètes de tous les membres de l'armée, de la marine et de l'aviation, venant de la ville de Rimouski et de ses faubourgs, qui sont dans les forces actives, enrôlés volontaires.

Les parents qui ont déjà envoyé ces renseignements l'an dernier, voudront bien les envoyer de nouveau, afin d'avoir les adresses les plus récentes.

Faites de suite, car c'est dans l'intérêt de vos gars.

Le Comité Auxiliaire pour l'Aide aux Combattants, section de la Ville de Matane, demande à tous les parents qui ont les fils en service actif outre-mer, de bien vouloir lui faire parvenir leur nouvelle adresse dans le plus bref délai, pour l'envoi de colis pour Noël.

Prière de s'adresser soit à Mme J.-Charles Gagnon ou à la secrétaire, Mlle Irma Stevenson.

Nommé agent à Mont-Joli

M. G.-E. Bellerose, gérant général du service des messageries du Canadien National, annonce aujourd'hui la nomination de M. Bertrand D. Monty au poste d'agent des messageries du Canadien National à Mont-Joli. M. Monty succède à M. C.-A. Lavoie, qui vient d'être promu agent des messageries à Arvida. M. Monty est né à Grandby et entra au service des messageries du Canadien National en décembre 1913. Après avoir occupé divers postes, il fut promu caissier en mai 1924, position qu'il a occupée jusqu'à sa récente nomination.

MARIAGE

En l'église St-Mathias de Cabano a été béni le mariage de M. Paul Hubert, inspecteur régional des écoles à Mlle Cécile Leclerc, garde malade de l'hôpital St-Joseph de Rimouski et dont la famille demeure à Cabano.

Un camion lui passe à deux reprises sur le corps

Après avoir été écrasé à deux reprises par un camion, un jeune homme de 28 ans, Maurice Ouellet, fils de feu Louis Ouellet, est décédé mardi à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. L'accident est survenu sur le quai de Pointe-au-Père où des travaux de construction se poursuivent. M. Ouellet se trouvait derrière un camion dans la cabine duquel était assis un jeune fils de M. Emile St-Pierre, entrepreneur en construction qui détient le contrat d'agrandissement du quai de Pointe-au-Père. L'enfant mis le camion en marche et l'envoya rapidement à reculons. M. Ouellet fut projeté sur le pavé du quai et le camion lui passa sur le corps.

Des témoins de la tragédie cri-

èrent au jeune St-Pierre ce qui venait de se passer, mais celui-ci embraya le véhicule d'avant pour passer une deuxième fois sur le corps du malheureux qui était resté inconscient sous la voiture. L'accident est survenu vendredi dernier et Maurice Ouellet est décédé mardi à l'hôpital St-Joseph de Rimouski des suites de ses blessures.

Il laisse dans le deuil outre son épouse née Cécile Vignola, sa mère née Marie-Louise Huard, deux frères: Albert et Gérard Ouellet qui sont en service outre-mer avec l'armée canadienne et quatre soeurs: Mme Martial Vignola (Rose-Anne), Mme Charles-Edouard Heppel (Carmelle) de St-Anaclet, Mlles Thérèse et Agnès, de Québec.

UN ÉTUDIANT DE MONT-JOLI MEURT ACCIDENTELLEMENT A HULL

Un élève du collège de Hull, M. Valère Migneault, âgé de 16 ans et 7 mois, fils de M. Luc Migneault, de Mont-Joli, est mort accidentellement mardi comme il jouait avec des compagnons dans la cour du collège. Il a fait

une chute et s'est fracturé la colonne vertébrale.

Son corps a été expédié chez son père adoptif, M. Joseph Migneault, de Baie des Sables et les funérailles auront lieu à cet endroit samedi matin.

ASSEMBLÉE DU SYNDICAT DE LA GASPÉSIE

Accident à Price

M. Ludger Barr, employé à la Compagnie Price Brothers, s'est fait mutiler la main gauche par une scie alors qu'il était à son travail.

Le médecin a du lui amputer trois doigts.

Nouvelles recrues

Deux jeunes gens de la région: Joseph-Horace Bond, de Douglstown en Gaspésie, et Raymond Belzile, de Rimouski, viennent de signer leur enrôlement dans l'armée active.

Le Syndicat d'Initiative de la Gaspésie tiendra dimanche prochain à Amqui, son assemblée générale annuelle. Au cours de cette réunion à laquelle tous les membres du Syndicat sont conviés, l'assemblée prendra connaissance du rapport des initiatives de l'année et dressera le bilan des opérations pour le prochain exercice. Le conférencier à cette réunion sera le Révérend Frère Adrien, du Département de l'Instruction publique. Le Frère Adrien a entrepris mardi de cette semaine une tournée de causeries avec projections lumineuses dans les principaux centres de la vallée de Matapédia.

NOUVEAU MÉDECIN

Le Dr Adéodat Saucier, docteur en médecine, a ouvert son bureau cette semaine au No 83 de la rue de l'Évêché à Rimouski.

Originaire de Rimouski, le Dr Saucier a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et sa médecine à l'Université Laval de Québec. Après



de brillants examens et après plusieurs mois d'internat dans différents hôpitaux de Québec il a obtenu sa licence et décidé de s'établir à Rimouski.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux de succès.

TRAGÉDIE DE L'AVIATION A MONT-JOLI: 4 MORTS (Voir page 7)

Décès du fondateur de la Communauté des Capucins de Restigouche

Le R. P. Pacifique de Valigny,
O. F. M. Cap.

Samedi, deux octobre, eurent lieu à Ste-Anne de Restigouche au milieu d'un grand concours de Clergé et de fidèles, les funérailles du R. P. Pacifique, fondateur de la Communauté des capucins de Restigouche et missionnaire des Indiens Micmacs.

Son Excellence Mgr F. X. Ross, évêque de Gaspé, chanta le service funèbre, assisté du T. R. P. Joseph de Salem, provincial des Capucins, et des Révérends Joseph Plourde, V.C., curé de Carleton et Albert Poirier, V.F., curé de Campbellton, comme diacre d'honneur, Les Révérends P. Norbert, o.f.m. cap., gardien du monastère de la Rédemption et le T. R. P. Victor, o.f.m. cap., de la Communauté de Québec, faisaient diacre et sous-diacre.

Son Excellence Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst, avait tenu à témoigner lui aussi, par sa présence, du mérite de l'humble missionnaire défunt.

Autour de leur Evêque de nombreux prêtres des deux diocèses limitrophes de la Baie des Chaleurs assistaient au service funèbre, notamment les Révérends: Alphonse Miville, V.F., proc. à l'évêché de Gaspé, J. Plourde, V.F., curé de Carleton, J. A. St-Laurent, curé de St-Jean l'Évangéliste, L. Ph. Rioux, curé de St-Omer, F. Rancourt, curé de St-Jules, L. Saindon, Miss. de St-Fidèle, F. Dorval, miss. d'Escouminac, J. M. Rousset, dess. de la mission St-Louis de France, Alb. St-Laurent, miss. de St-Louis de Gonzague, R. Nadeau, sec. à l'évêché de Bathurst, Alb. Poirier, V.F., curé de Campbellton, F. M. Lantaigne, curé de Petit-Rocher, A. Alard, curé de Bathurst-Est, W. Bribeau, curé de Balmoral, J. Bérubé, curé de Belledune, A. Godbout, curé de Dalhousie, J. Trudel, curé de Jacquet River, W. Savoie, curé de Atholville, C. Haché, curé de Dundee, L. Sivret, curé de Charlo, Z. Lambert, chap. des Soeurs de l'Assomption de Campbellton, E. Fournier, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Campbellton, E. Godin, assistant directeur de la maison des Retraites Fermées, Bathurst, L. Saindon et J. McKinnon, vicaires à Campbellton, le P. Landry, M. E., vicaire à Nash Creek. Au premier rang de l'assistance, on remarquait les Rév. Soeurs de N. D. du St-Rosaire et de N. D. de l'Assomption et parmi les notabilités laïques, les docteurs Georges et Ernest Dumont, de Campbellton. Les fidèles de la Mission, blancs et Indiens, étaient venus nombreux, malgré la pluie battante, rendre l'hommage de la reconnaissance et de leurs regrets au vénéré défunt qui pendant quarante ans leur avait donné son cœur et tout son zèle.

La présence de nos Seigneurs de Gaspé et de Bathurst et tout ce concours de prêtres et de fidèles, dans une humble paroisse rurale, soulignent d'eux-mêmes, le singulier mérite du religieux à qui fut rendu un tel hommage.

Le Révérend Père Pacifique fut en effet, pendant quarante ans, le missionnaire infatigable, non seulement de Ste-Anne de Restigouche, mais de toute la région. Peu nombreuses sont les paroisses de la Gaspésie, du Nouveau-Brunswick et au delà qui n'ont entendu une ou maintes fois sa parole et bénéficié de son zèle apostolique.

Opera ejus sequuntur illum !

Rations augmentées

Les rations de mélasse et de miel vont être doublées et la valeur des coupons pour les sirops de maïs, d'érable, de canne et sirops mélangés sera augmentée annonce la commission des prix et du commerce. Les coupons qui devaient devenir valides le 14 octobre, le sont depuis le 30 septembre. Vu la grande diversité de dimensions des contenants utilisés, la ration des sirops de maïs, d'érable, de canne et sirops mélangés a été augmentée dans le but d'adapter la valeur des coupons plus étroitement avec les dimensions des contenants.

La commission insiste que les approvisionnements de conserves ne sont pas aussi abondants qu'auparavant, de sorte que les consommateurs ne doivent pas utiliser leurs coupons à moins d'avoir besoin de cette marchandise. Ce changement dans la valeur des coupons a été décidé afin d'arriver à une distribution plus conforme avec la demande dans les différentes régions. Des tableaux indiquant les nouvelles valeurs des coupons, imprimés en rouge, seront affichés dans tous les magasins de détail.

La tuberculose tue les personnes de 15 à 45 ans

"Les trois-quarts de nos tuberculeux meurent avant d'avoir donné à leur province le plein rendement qu'elle est en droit d'attendre de chacun de nous. Non seulement un patient atteint de tuberculose ne peut pas contribuer à l'économie productive mais, habituellement, il est entretenu à même l'économie productive des autres. En 1941, sur un total de 2,681 décès par tuberculose, 1,893, soit 66.8% survenaient entre les âges de 15 à 45 ans, avec un pourcentage plus élevé entre les âges de 20 à 29 ans. Il s'ensuit que l'enrayement d'un cas de tuberculose, par les moyens actuels, est un double gain. C'est pour cela que nombre de gens considèrent que les dépenses gouvernementales destinées à la prévention de la tuberculose constituent un placement favorable dans l'économie productive présente et future de la nation". C'est ce que vient de déclarer le chef de la division de la tuberculose au ministère provincial de la

santé et du bien-être social, le docteur LaSalle Laberge, m.d.

"Le mal n'est pas irrémédiable, si nous savons réagir en face du danger, ajoute-t-il. Sans doute, les faits démontrent que les plus de vingt ans ont été fortement touchés par la tuberculose. Les moins de vingt ans devront se tenir sur leur garde, afin de préparer pour l'après-guerre, une génération forte et en mesure de bien remplir la tâche qui lui sera dévolue.

Privilèges à ceux qui demeurent loin des centres

Les consommateurs qui demeurent loin des centres d'approvisionnement pourront à l'avenir acheter leurs denrées à Rimouski, d'après la décision prise par l'Office du rationnement en rapport avec les régions éloignées. Dans ces régions, il est parfois difficile d'acheter des denrées rationnées au fur et à mesure que les coupons deviennent valides ou avant qu'ils ne soient périmés. Un consommateur d'une région éloignée peut donc remettre à son marchand une feuille complète de coupons de ration pour laquelle le marchand lui remettra des denrées rationnées avant que les coupons ne deviennent valides. Le marchand détachera les coupons de ces feuillets au fur et à mesure

La qualité que vous attendez



BUVEZ **Coca-Cola** GLACE
TRADE-MARK 12°F

qu'ils deviendront valides et les remettra à son fournisseur pour refaire son stock.

Le marchand peut demander à un des bureaux de l'administration du rationnement un permis qui lui permettra de se constituer une réserve de marchandises. Il devra donner les raisons qui motivent sa demande. Si sa requête est acceptée, le bureau lui remettra un permis spécial pour acheter ce stock de réserve. Les personnes qui demeurent dans les régions éloignées ne sont pas tenues d'observer les règlements du rationnement, mais on leur demande

de s'y conformer volontairement. Si une personne demeurant dans une région éloignée vient chez un marchand ou un fournisseur d'une région rationnée pour acheter des vivres rationnés pour consommation dans une région éloignée, il est complètement normal que le marchand lui vende les marchandises requises, à condition que le client signe la copie de la facture qui demeure dans les dossiers du marchand. Les marchands des régions éloignées ne sont pas tenus de garder un registre de leurs ventes de provisions rationnées.

LES DIVIDENDES



TU AS DONNÉ À TES FILS TOUT CE DONT ILS AVAIENT BESOIN... ILS TE DONNENT DES VICTOIRES!

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933
ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Directeur :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTÉE
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.

LA PREVENTION DES INCENDIES

Notre machine de guerre produit plus que jamais. Les Canadiens ne négligent rien pour accentuer l'effort de guerre de leur pays. Le feu, ayant été cause du gaspillage de \$106,592,918 de propriétés au pays depuis le début des hostilités en 1939, l'importance de bien observer la Semaine de la prévention des incendies au Canada saute donc aux yeux.

C'est pratiquement un acte criminel, en temps de paix, de se désintéresser du patrimoine national et individuel, au point de ne pas prendre les précautions nécessaires pour le protéger, mais, après quatre années de guerre, alors que les édifices, les matériaux, l'outillage et les ressources de toutes sortes constituent un actif des plus précieux, c'est véritablement faire acte de trahison que de ne pas chercher à éliminer les risques d'incendies. Les statistiques du gouvernement révèlent qu'un pourcentage de feux beaucoup plus élevé est attribuable à des causes qui auraient pu être prévues; négligences des fumeurs, cheminées surchauffées, poêles mal protégés, et fils électriques défectueux, pour ne mentionner que ces causes. Qui faut-il blâmer pour cette négligence?

Le principal responsable, c'est l'individu, dont l'apathie et la négligence sont, en premier lieu, cause de ces milliers d'incendies qui détruisent chaque année maintes propriétés et plusieurs vies humaines, diminuent la production du matériel de guerre, provoquent des chômages temporaires et désorganisent les affaires.

Au foyer, il appartient au particulier de voir que son courant et ses appareils électriques soient en bon ordre, constater que sa cheminée est ramonée, que son grenier n'est pas encombré d'objets de toutes sortes, que sa cave ne comporte aucun risque d'incendie. Dans les fabriques, c'est du devoir de l'employeur et de l'employé d'être constamment en alerte contre les dangers du feu et tous deux doivent s'évertuer activement à éliminer tous les risques d'incendies, particulièrement, à prévenir toute accumulation de matériaux combustibles.

L'on ne saurait donc trop insister sur ces points, puisqu'au cours des quatre premières années de la présente guerre, il y a eu, malheureusement, une moyenne de 47,000 propriétés d'endommagées ou de détruites par le feu chaque année.

Les Canadiens n'hésitent pas à prendre les armes et à marcher hardiment à la bataille lorsque leur liberté est menacée; cependant il faut bien reconnaître qu'ils oublient trop le fait qu'il y a, ici même au pays, un ennemi des plus redoutables, responsable chaque année de la destruction de plusieurs millions de dollars en propriétés. Trêve, donc, d'apathie et de négligence inexcusable.

Les associations régionales d'assureurs s'efforcent par tout le Canada d'inculquer constamment aux Canadiens la notion des "dangers d'incendies", en effectuant régulièrement des inspections aux fins de réduire et d'éliminer les risques de feux dans les usines. Leur travail ne saurait donner le maximum de résultats à moins que tous les Canadiens s'évertuent d'abattre notre ennemi No 1, le feu, et n'arrêtent que lorsqu'il auront obtenu une victoire complète, tout comme le font nos armées en lutte contre l'ennemi en Europe. Que ce soit donc le mot d'ordre pour chacun d'entre nous, puisque le feu peut devenir un saboteur affamé et insatiable, entravant grandement l'effort de guerre du Canada.

APPEL A MARIE

La convoitise criminelle
S'attaque au droit judiciaire:
Vers nos combats tourne les yeux,
Vierge puissante et maternelle!

Forte de la force éternelle,
Dompte les tyrans orgueilleux,
Incline les malicieux
A la charité fraternelle.

Hâtant la fin du lourd fléau,
Verse-nous la paix du Très-Haut,
Pacificatrice notoire!

Sois maintenant comme autrefois,
O Reine secourable, sois
Notre-Dame de la Victoire!

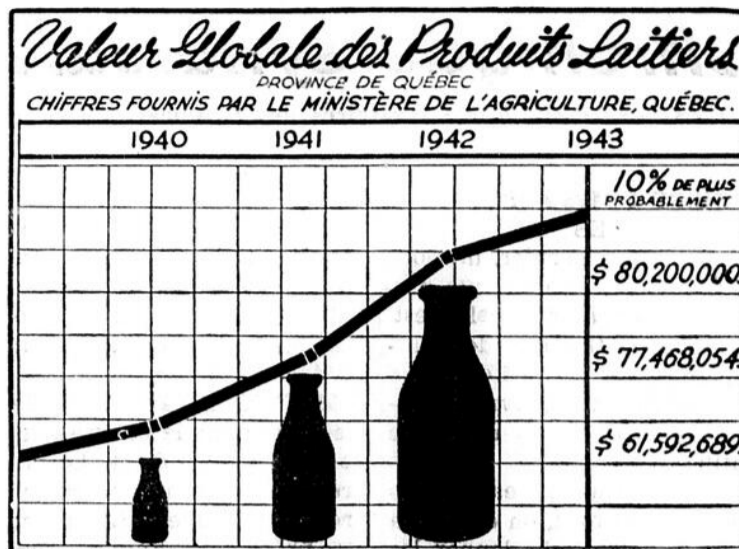
Anne-Marie D'AMOURS.
Trois-Pistoles.

Les Syndicats catholiques nationaux

Une déclaration du président général de la C.T.C.C., faite au congrès de Granby a ému un certain nombre de personnes. Information prise auprès des intéressés, il semble qu'on ait mal rapporté ou interprété les paroles de M. Charpentier. Chose certaine c'est que sa déclaration n'annonçait pas un changement dans l'attitude de la Confédération des Travailleurs catholiques au sujet du nom de ses syndicats, mais plutôt un maintien, une confirmation.

Depuis longtemps en effet les chefs de la C.T.C.C. ont autorisé leurs syndicats, lorsqu'ils avaient de bonnes raisons pour en agir ainsi, à ne s'appeler que syndicats nationaux. Afin d'avoir plus d'uniformité quelques membres proposaient que tous les syndicats de la C.T.C.C., ne portent désormais que ce nom. D'autres retorqueurent que tous, au contraire, devraient porter ces deux qualificatifs: catholiques nationaux.

Après discussion et consultation, il fut décidé de confirmer l'attitude existante: 1) La Confédération garde son titre actuel; 2) Les syndicats s'appellent catholiques nationaux, mais là où des raisons majeures le demandent, les chefs peuvent autoriser tel syndicat à ne porter que le nom de national. L'organe des Unions internationales, le Monde ouvrier, a donc tort d'écrire: "On cherche aujourd'hui à corriger un erreur grossière commise il y a un quart de siècle". Il n'y eut pas d'erreur, et il n'y a pas de correction. Les syndicats de la C.T.C.C. demeurent et demeureront ce qu'ils sont: catholiques et nationaux, même si dans quelques cas particuliers ils omettent dans leur titre l'un ou l'autre de ces qualificatifs.



ACHETEZ DES Obligations de la Victoire

CONTRE L'IMMODESTIE DES MODES

Le National Catholic Women Council, une des associations les plus puissantes des Etats-Unis, a profité de son congrès annuel, à Springfield, Illinois, pour faire entendre une vigoureuse protestation contre les modes immodestes auxquelles les femmes et les jeunes filles, même catholiques, se laissent aller.

"Les costumes de sport et de jeu, lit-on dans une déclaration officielle, sont honteusement courts. Les jupes ont été relevées au dessus du niveau marqué par la modestie et les bonnes moeurs. On se sert des tissus de façon diabolique dans le but de donner des aures libertines". Pour ceux qui prétendent que de tels vêtements sont patriotiques parce qu'ils économisent du tissu, la déclaration affirme: "Une excuse à ce point spécieuse ne peut venir que

d'esprits corrupteurs qui contribuent directement au rabaissement des moeurs du peuple par un acte de trahison et non de patriotisme".

Et la déclaration continue: "Les modes immodestes d'aujourd'hui pêchent contre le neuvième commandement et sont condamnées par de nombreux textes des Ecritures Saintes, par des déclarations officielles de l'Eglise et encore par de fréquents discours des Papes. Il est triste de constater que les femmes, et plus spécialement les jeunes filles catholiques, n'ont pas hésité à adopter ces modes provocantes".

Le National Catholic Women Council lance une campagne nationale, sous la direction de l'épiscopat, à laquelle les associations catholiques sont invitées à participer, afin de rendre les modes plus chrétiennes.

L'espoir grandit avec chaque nouvelle victoire

Après quatre années de guerre, les populations des pays occupés de l'Europe voient leur espérance renaître et leur confiance grandir à la nouvelle des exploits des Alliés au cours des dernières semaines.

Presque chaque jour, nos armées gagnent de nouvelles batailles et les Allemands reculent constamment sur toute l'étendue du vaste front russe. Avec chaque nouvelle victoire, ces populations se réjouissent parce qu'elles savent que l'heure de la délivrance approche.

La tyrannie des Nazis, qui furent un jour tout puissants, n'a pas eu raison de la résistance de ces braves. L'heure de la vengeance sonnera bientôt et les patriotes de tous les pays occupés se joindront aux armées d'invasion pour écraser l'Allemagne.

Les horreurs de l'occupation nazie ont surpassé toutes celles des guerres précédentes de l'histoire moderne. Les Boches sont sans pitié même pour les enfants et les vieillards. Leurs crimes sont innombrables et révoltants. Ils exercent leurs cruautés sur des hommes et des femmes sans défense et le peloton d'exécution est toujours prêt à faire de nouvelles victimes.

Ces populations constatent aujourd'hui que leurs conquérants reçoivent de dures coups qui, à force de se répéter, ébranlent la machine de guerre allemande. Elles se préparent à reconquérir les libertés qu'elles ont perdues lorsque les divisions blindées nazies ont tenté d'instaurer dans le sang leur régime de terreur en Europe.

Ces gens n'ont pas voulu courber le front sous le joug et ils en seront bientôt récompensés. La part du Canada dans la libération des peuples asservis doit inciter tout Canadien à ne pas relâcher son effort de guerre afin que sonne bientôt l'heure de la délivrance.

Il est d'importance extrême que nous ne ralentissions pas la marche parce qu'il est encore possible que l'ennemi, à mesure que s'accroît son exaspération, fasse subir des traitements encore plus terribles à ces peuples malheureux.

Le devoir de tous et de chacun est de continuer à employer toutes nos forces, toute notre énergie, pour que la bataille que livre la liberté à l'injustice soit couronnée de succès et que disparaisse à tout jamais de la face du monde la menace nazie.

La Colonne Canadienne.

HÂTONS la VICTOIRE!
5^{ème} EMPRUNT de la VICTOIRE

Chronique syndicale

Par F.-X. LEGARE, Agent d'affaires des Syndicats Catholiques

BARBIERS COIFFEURS ET COIFFEUSES

Vendredi soir dernier, un nouveau Syndicat Catholique prenait naissance à Rimouski, c'est le Syndicat Catholique des Barbiers, Coiffeurs et Coiffeuses de Rimouski, Inc et il couvre la ville de Rimouski et un rayon de 15 milles.

Toutes les personnes intéressées étant présentes, on demanda à M. F.-X. Legaré de donner les explications nécessaires, puis on adopta les règlements. Chacun du ensuite signer sa carte de demande d'admission et payer son premier mois de cotisation.

La requête fut immédiatement remplie pour la demande d'incorporation du Syndicat.

Les intéressés se sont ensuite occupés de discuter certains problèmes de leur profession et on procéda aux élections temporaires du Syndicat avec le résultat suivant: président, Ernest Doucet; vice-présidente, Mme A. Tremblay; secrétaire, M. Emile Dechamplain; trésorier, M. Na poléon Morissette et directeur, M. Antoine Michaud.

SYNDICAT DE CABANO

Une grande assemblée générale du Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Cabano, Inc, eut lieu dimanche dans la salle paroissiale. Parmi les dignitaires présents, mentionnons particulièrement MM. les abbés Théodule Desrosiers, aumônier diocésain des Syndicats Catholiques, Aurèle Ouellet, aumônier adjoint des Syndicats Catholiques; L.-P. Cyr, aumônier local et curé de Cabano; M. Lauréat

Morency de Québec; ainsi que six représentants de la Fédération Nationale de l'Industrie du Bois qui sont MM. Gérard Lavoie, Thomas Alexandre, Léopold Vézina, J.-C. Ouellet, Antoine Côté et F. X. Legaré.

M. F.-X. Legaré, présida les élections pour le comité exécutif de ce beau Syndicat. Les membres élus furent les suivants: président, Elude Laplante; 1er vice-président, Roméo Ducharme; 2e vice-président, Evano Bouchard; secrétaire-archiviste, Gérard Paquet; secrétaire-correspondant, Albert Pelletier; secrétaire-financier, Victor Simon; trésorier, Gérard Lebel, gardien, Jean Paul Bérubé; sentinelle, Emile Pelletier; assistant secrétaire - correspondant, Gaspar Graham; directeurs, Alfred Caron et Joseph Vaillancourt.

Les personnes qui adressèrent la parole furent MM. les abbés Desrosiers et Ouellet, M. Lauréat Morency, M. l'abbé Cyr, et M. F.-X. Legaré de Rimouski.

CONSTRUCTION

Les élections du Syndicat de la Construction auront lieu dimanche le 10 octobre à l'hôtel de ville à 8 heures. Seuls les membres en règle auront droit de vote. Que tous y soient, c'est d'une grande importance.

Cours du soir

Environ 150 personnes se sont inscrites aux cours du soir donnés sous les auspices des Syndicats catholiques et de la com-

mission scolaire de Rimouski. Ces cours porteront sur le français, l'anglais et les mathématiques et seront donnés à raison de trois soirs par semaine par des professeurs laïques. Tous les inscrits se sont réunis lundi soir à l'École des Frères du Sacré-Coeur où on a déterminé le nombre d'élèves pour chaque cours.

Surintendant à Mont-Joli et Rimouski

On a annoncé en fin de semaine, la nomination de M. Théo. Genest comme surintendant régional des Huttes militaires des Chevaliers de Colomb dans le district militaire No. 5, sur les huttes du camp militaire de Rimouski, de l'École d'Aviation de Mont-Joli, et des postes de la péninsule de Capéc. Depuis le début de la guerre M. Genest agissait comme organisateur et publiciste du comité des huttes. Son initiative et son esprit de travail le désignait à la nouvelle charge qui vient de lui être confiée.

DÉCÈS

Ces jours derniers, est décédée à Petite-Matane, à l'âge de 88 ans et 6 mois Mme David Gauthier. De belles funérailles lui ont été faites mercredi. Dans le cortège on remarquait MM. Joachim et Jean-Baptiste Gauthier, Emile Bergeron, M. et Mme Adrien Desrosiers, M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon de même que plusieurs autres parents.

Accident près de St-Clément

--- V ---

Plusieurs personnes ont failli perdre la vie dans un accident survenu dimanche soir à 23 milles du village de St-Clément. L'automobile de M. B. Berger, de St-Cyprien, entra en collision avec celle de M. Léon-Louis Caron d'Arvida. Les occupants de la première voiture s'en sont tirés indemnes mais ceux de l'automobile de M. Caron furent tous blessés. C'est ainsi que M. Robert Beaulieu, souffre d'une fracture du nez et sur la recommandation du Dr Talbot, de Trois-Pistoles, il fut transporté à l'hôpital de Rimouski.

M. Camille Gamache a reçu plusieurs blessures à la figure et

à un genou. L'agent de circulation provincial à la Rivière-du-Loup s'est rendu hier faire enquête. Il fut établi que l'automobile de M. Caron filait à une vitesse modérée sur la grande route quand celle de M. Berger survint d'une rue transversale et la frappa. Les deux voitures ont été lourdement endommagées.

Nomination

--- V ---

Le dernier numéro de la gazette officielle annonce la nomination de Me Henri Fiset, avocat de Rimouski, officier en loi intermédiaire au département du procureur-général. La nomination de Me Fiset date du 16 août dernier.



CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billots et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous:

au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SÉLECTIF ou

au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou

à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
ministre du Travail

A. MACNAMARA,
directeur du Service sélectif national

PQ-A1-F

LES BANQUES À CHARTE du Canada s'adaptent sans cesse aux besoins croissants du Dominion



Depuis 1870, le Parlement du Canada a révisé six fois la Loi sur la banque, qui régit les banques à charte. Ainsi, au cours de cette période, les représentants du peuple ont, à six reprises, étudié attentivement les fonctions des banques.

Tous les dix ans, la Loi sur la banque a été révisée. Chacune des six révisions décennales a beaucoup contribué à l'évolution du système bancaire en vue de son adaptation aux besoins croissants d'un pays en plein développement.

La sixième révision de la Loi sur la banque a eu lieu en 1934. Cinquante membres de la Chambre des communes constituaient la commission, qui a interrogé

des témoins—y compris des membres de la direction des banques, de hauts fonctionnaires du gouvernement et des réformateurs—et qui a étudié des documents déposés par divers particuliers et groupements. Les constatations et les conclusions de la commission ont été soumises à la Chambre et, la même année, plusieurs dispositions importantes de la Loi sur la banque ont été révisées.

Au moyen d'enquêtes et de décisions d'un caractère démocratique, le système bancaire du Canada s'est développé et il a été remanié en conformité des besoins du public et en vue d'offrir un refuge à l'épargne populaire et une base saine pour le libre développement économique du Canada.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

St-Vianney

Va et vient.—Mlle Marie-Marthe Levesque, de Causapscal, est en visite chez ses oncles et tantes à St-Vianney.

—MM. Alphonse Ouellet, Yvon Collin et Roger Saindon ont passé une quinzaine à Dalhousie, N. B.

—MM. Thomas Ouellet, François Levesque et Roland Lamarre sont de retour à St-Vianney après avoir passé un mois à Shelter Bay, Côte Nord.

—M. Jos.-Eugène Ouellet, a passé quelque jour à Bic, St-Vallérien, et à Rimouski chez des parents.

—Le soldat Benoit Levesque a passé une quinzaine de jours chez son père M. Ls-de-Gonzague Lévesque, à St-Vianney.

—MM. Jos.-Eug. Ouellet et F. X. Ouellet ont passé quelques jours à Rimouski par affaires.

—MM. Adélarde Gendron, Oscar Demarais et Ovide Champagne étaient de passage à Amqui ces jours derniers par affaires.

—MM. Ovide et G. Champagne sont en promenade à St-Vianney dans leurs familles après un séjour dans les champs de Joliette.

Cap-de-Maria

Naissance.—A. M. et Mme Jean-Philippe Landry est né un fils, baptisée sous le nom de Raoul. Parrain et marraine, M. et Mme John Cullen.

Malade.—Mme Jos.-B. Alain est actuellement à l'hôpital de Campbellton ou elle a subi une opération.

—Mme Napoléon Boudreau est aussi sous les soins du médecin.

Va et vient.—M. Ephrem Barriault, de St-Alphonse, visitait des parents la semaine dernière.

—M. et Mme Jules Alain, Mme Edgar Alain sont allés à Campbellton, le 26 septembre.

—Mme Alex. DeGarin, de Chandler, était de passage ici la semaine dernière.

—Mme Arthur Cormier et ses fillettes Thérèse et Gabrielle, de New-Richmond, étaient les invités de M. et Mme Louis Côté le 30 courant.

—Mlle Clara DeGarin, de Campbellton, est en congé chez son frère, M. Louis DeGarin.

—Mlle Juliette et M. Louis-Philippe Côté passent quelques jours à New Richmond chez leur tante Mme A. Cormier.

—Mlle Imelda Alain, de Montréal, en congé d'une quinzaine chez ses parents.

St-Siméon, Bon.

Baptêmes.—Le 4 septembre, Joseph, Clément, Roger, enfant de M. et Mme Félix Poirier (Thomas). Parrain et marraine: M. et Mme Clément Bujold (Alice Bélanger).

—Le 20 septembre, Maria, Flore, Réjeanne, enfant de M. et Mme Clément Bujold (Bernadette Bujold). Parrain, M. René Bujold; marraine, Mlle Juliette Bujold.

Le 2 septembre, Marie Elisabeth, enfant de M. et Mme Edmond Bujold, (Maria-Blanche Arsenault). Parrain, M. Henri Arsenault; marraine, Mlle Anne-Marie Arsenault.

Décès.—M. et Mme Odilon Lepage ont eu la douleur de perdre leur bébé, Réjean, âgé de un an. Nos condoléances.

Mariage.—On annonce pour le

9 octobre, le mariage de M. Jean Henry à Mlle Philomène Henry.

Exposition du Cercle des Fermières.—Le 13 septembre, à la salle paroissiale, eut lieu l'exposition annuelle du Cercle des Fermières, Mlle Labelle, conférencière et M. l'agronome

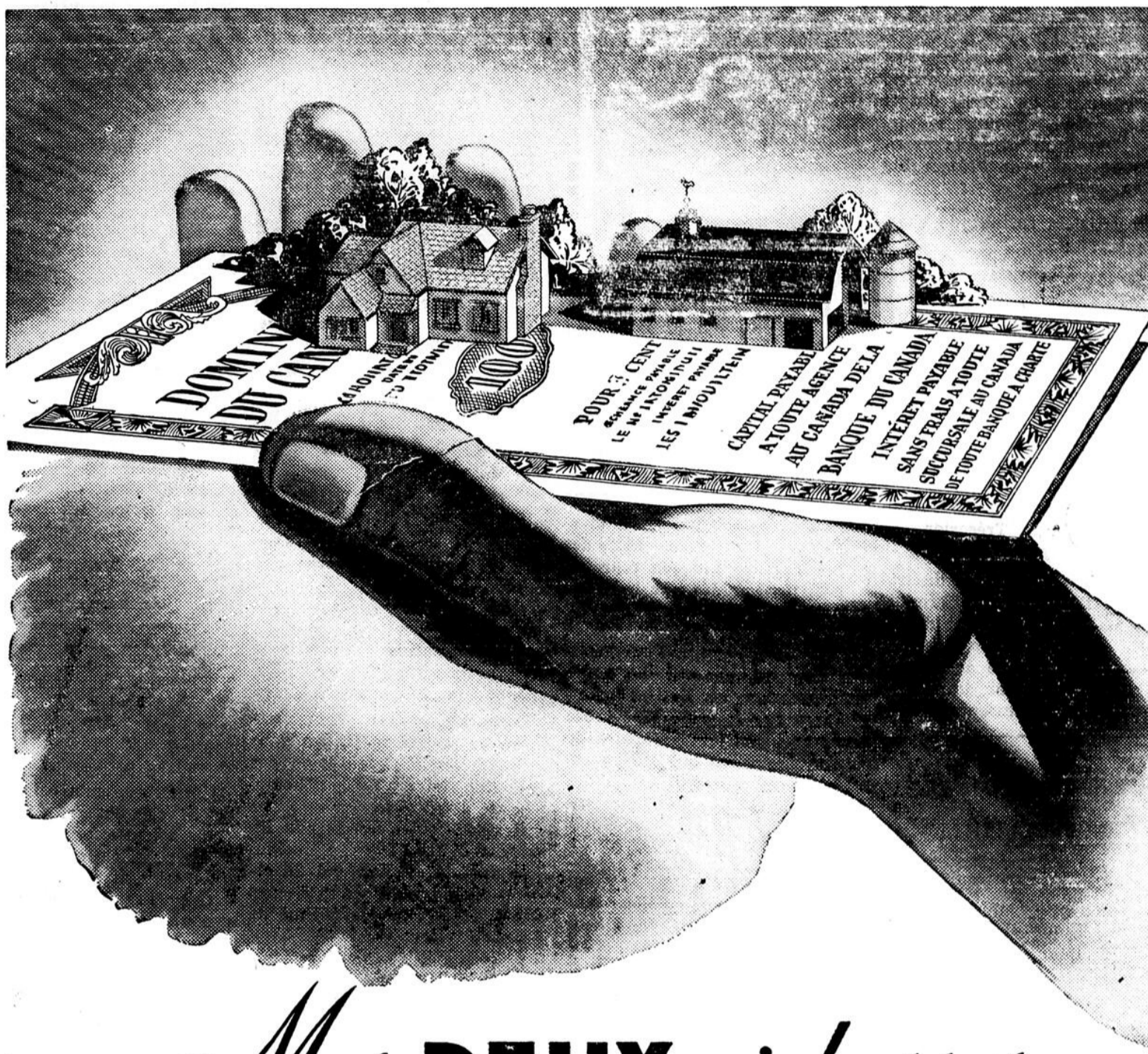
Pintal adressèrent des félicitations ainsi que des conseils appropriés. Le Rév. Frère J. A. Champagne et M. le curé Rioux portèrent aussi la parole à cette réunion.

Divers.—M. Laurent Arsenault, agent de gare, nous

quittera bientôt pour entrer au bureau de la Gaspésia Sulphite de Chandler. Un char de matériaux destinés à la construction d'une nouvelle gare est actuellement sur la voie d'évitement. Souhaitons que nous aurons le plaisir de saluer aussi, sous

peu, un nouvel agent.

—Par l'intermédiaire de notre Syndicat Coopératif: "La Gaspésienne", les cultivateurs de notre localité ont expédié, le 1er octobre, un char d'animaux de boucherie, vers les marchés de Montréal.



Mes DEUX richesses

TOUT cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Achetez aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Élections au Club professoral de l'École Brillant

On annonce que les élections annuelles ont eu lieu au CLUB PROFESSORAL DE L'ÉCOLE BRILLANT. On se souviendra qu'au mois de janvier dernier, les professeurs de l'École d'Arts et Métiers de Rimouski se formaient en Club sous la présidence d'honneur de l'Honorable Jues A. Brillant.

Les officiers sortant de charge étaient :

MM. Antoine St-Amand, Président.

L'abbé Fortunat Blanchet, Vice-Président.

Charles Cantin, Trésorier.

Benoît Ste-Marie, Secrétaire.

Les nouveaux officiers élus sont :

MM. Benoit Ste-Marie, Président.

Jules Fournier, Vice-Président.

Charles Cantin, Trésorier.

Yvon Landry, Secrétaire.

Le Club a pour but de travailler à l'étude de différentes questions scientifiques et d'éducation; d'organiser des soirées récréatives ainsi que des sports tant pour les élèves de l'École que pour les professeurs.

Funérailles de Mme Philippe Chassé

La semaine dernière eurent lieu les funérailles de Mme Louis Philippe Chassé en l'église de St-Robert de Rimouski. Les porteurs étaient : MM. Louis Longchamp, représentant le Syndicat Catholique, Adhémar Lepage, Lionel Leblanc, Maurice Lamoureux, André Plourde, et Antonio Rioux. Aussi Mmes Antonio Rioux, Adhémar Lepage, Maurice Lamoureux, André Plourde.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Fortunat Blanchette qui a aussi chanté le service. Le chant était exécuté par la petite maîtrise de St-Robert et Mme Hector Fillion touchait l'orgue.

On remarquait parmi les personnes présentes, son époux, M. Louis Philippe Chassé, ses soeurs : Mmes Ferdinand Lepage, André Yockell (Lucia), Napoléon Chassé (Eugénie), Patrick Levesque (Simonne), André Chassé (Eva) Arthur Yockell, (Gabrielle); ses frères : Antonio Lepage et Emilio Lepage; ses belles-soeurs: Mmes Antonio Lepage, Albertine Yockell, Mme Emilio Lepage, Yvonne Lepage, Mme Jos. Parent, Mario Yockell. En plus, M. et Mme Emile Lepage, M. et Mme David Chassé, M. et Mme Philippe Tudeau, M. et Mme Paul Lepage, M. et Mme Wilfrid Lepage, M. et Mme Eugénie Lepage; ses oncles et tantes; M. et Mme Alexandre Lepage, Ferdinand Rioux, Alexandre Ouellet, M. Dérome Pelchat, M. Alfred Ouellet, M. et Mme Hubert Ouellet. La quête fut faite par Mme Antonio Rioux.

Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

MEMBRES DE L'EXECUTIF DU CLUB PROFESSORAL DE L'ÉCOLE BRILLANT



M. Benoit Ste-Marie, comptable de l'École, élu président du club professoral.



M. Jules Fournier, professeur et instructeur en menuiserie, vice-président.



M. Charles Cantin, chef de l'atelier de menuiserie, trésorier.



M. Yvon Landry, professeur d'anglais et de français, secrétaire.

SESSION DES ASSISES CRIMINELLES A PERCE

Le juge Savard présidera une session des assises criminelles à Percé le 18 octobre.—Liste des causes qui seront entendues.—Me Terence Pidgeon représentera la Couronne.—Procès expéditifs présidés par le juge Michaud.

L'honorable procureur-général vient d'annoncer la tenue d'une session des Assises criminelles à Percé, le 18 octobre pour le district judiciaire de Gaspé. Les jurés ont été convoqués et cette session se tiendra sous la présidence de l'honorable juge Savard, de la Cour Supérieure.

Au-delà de 15 causes sont sur le rôle. Dans l'une d'elles, Médard Soucy, de Ste-Adélaïde de Fabos, aura à répondre à 118 chefs d'accusation, soit pour faux ou emploi de faux chèques du département de la Colonisation. Un autre prévenu, Yvon Soucy, subira son procès pour vol alors qu'il était officier de circulation provinciale.

Voici les noms des autres prévenus et l'accusation à laquelle ils auront à répondre: Arthur Tremblay, de Cap-Chat, faux :

Edgar Méthot, de St-François de Pabos, assaut indécent sur la personne de Rollande Blais;

Clarence Bond, de Douglas-

town, tentative d'infraction dans le magasin de John H. Rooney, de Douglstown;

Louis Lemesurier, de Barachois, entrave à la justice dans la cause de la Commission des liqueurs contre Percy Thompson;

Hector Nicolas de Grande Rivière, et Alfred Duguay, de Ste-Adélaïde de Pabos, vol de ciment d'une valeur de \$35, propriété des Pêcheurs Unis de Grande-Rivière;

Hector Nicolas, de Grande-Rivière, Samuel Duguay et Yvon Soucy, de Ste-Adélaïde de Pabos, vol de 45,000 bardeaux d'une valeur d'environ \$175, propriété de la Compagnie Robin, Jones and Whitman;

Abner Molloy, de Ste-Adélaïde-de-Pabos, recel;

Gabriel Morin, de Gaspé, homicide involontaire;

Paul Duguay, de Cap d'Espoir, vol;

Mme Sylvio Dionne, de Gaspé, tenue d'une maison de débauche;

Mme John McCrea, de St-Georges de Malbaie, mauvais traitements à un enfant;

Joseph Myles, de Chandler, enlèvement de mineure et séduction;

Médard Soucy, de Ste-Adélaïde de Pabos, endossement illégal de 58 chèques du département de la colonisation;

Joseph Cloutier, de Val d'Espoir, attentat à la pudeur;

Guy Girard, de Gaspé, vol avec effraction à l'église de Gaspé. On prévoit que la session durera quelques semaines.

...Dans chacune de ces causes, la Couronne sera représentée par Me Terence Pidgeon, avocat de Gaspé. Plusieurs des accusés ont choisi Me Jos-L. Duguay, de Chandler, pour procureur.

...Comme il est probable que des accusés optent pour un procès

expéditif à la dernière minute, le juge Alexandre Michaud, de la Rivière-du-Loup, sera à Percé les 18 et 19 octobre.

RCA Victor présente

LES ROMANS LYRIQUES VICTOR


Un programme dramatique et musical — roman complet chaque semaine — interprétation confiée entièrement à des vedettes.

Tous les lundis
9 à 9.30
CJBR

Conférences au Rotary

M. Jacques-Gatien Cartier, annonceur à C.J.B.R., était le conférencier aujourd'hui au déjeuner hebdomadaire du club Rotary. M. Cartier a parlé de la régie interne d'un poste émetteur de radio.

Le conférencier de la semaine dernière, Me Amédée Caron, a fait l'histoire de la seigneurie du lac Métis, depuis sa concession en 1693 par l'intendant de la Nouvelle-France. Il a rappelé les procès retentissants dont elle a été l'objet entre la Couronne et la compagnie Price Brothers qui a acquis ce territoire en 1876. Au déjeuner d'hier, le 6, les rotariens ont accueilli quatre nouveaux membres en la personne du capitaine Marc Blanchet et de MM. Godbout Gilbert, L.-Eustache Soucy et Ernest Wells.



AVIS AUX DÉTENTEURS

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943,
et à 4%, échéables le 15 octobre 1945

(qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100/8ème pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances

Tragédie de l'aviation à Mont-Joli: 4 morts

--- V ---

Deux avions de l'Ecole de Bombardement et de Tir No 9 de Mont-Joli se sont frappés en plein vol un peu avant midi aujourd'hui. La tragédie est survenue entre les villages de Mont-Joli et Priceville. L'un des appareils est allé s'écraser dans le village de Price près de la demeure de M. C.-M. Cristensen, gérant de la Cie Price Brothers; l'autre est tombé près du viaduc de la voie ferrée entre Price et Mont-Joli.

Dans le premier avion, un seul des trois occupants s'est tué. Le pilote est sauté en parachute et a échappé à la mort et le troisième occupant est tombé avec l'appareil et n'a été blessé que légèrement.

Dans le deuxième avion, les trois occupants ont trouvé la mort. Le pilote eut le temps de se jeter hors de l'appareil avec son parachute, mais celui-ci ne s'est pas ouvert.

Cette tragédie est la plus regrettable survenue dans la région depuis l'ouverture de l'Ecole d'Aviation de Mont-Joli.

Le Dr Georges-A. Joubert, de Price, coroner du district, s'est rendu sur les lieux de la tragédie cet après-midi pour préparer "une déclaration de mort". Les deux avions sont hors d'usage.

La direction de l'Ecole d'Aviation ne pourra communiquer les noms des victimes que lorsque leurs parents auront été prévenus.

Construction d'une nouvelle route

On a commencé ces jours derniers, les travaux de construction d'une nouvelle route reliant la paroisse de St-Thomas de Cherbourg et St-Paulin Dalibaire. La population des deux colonies intéressées trouvera grand avantage à utiliser cette nouvelle route.

Les Servantes de Jésus-Marie fêtent...

—V—

(Suite de la première page)

leur à l'évêché de Gaspé, dirigeait les cérémonies. Le sermon fut donné par M. l'abbé Augustin Bélanger, ex-aumônier de la communauté, qui rappela en termes pénétrants la mission d'adoration, d'immolation et de prière que les Servantes de Jésus-Marie doivent accomplir pour répondre au but qu'elles ont à réaliser dans la sainte Eglise et particulièrement dans ce diocèse de Rimouski qui les accueillait, il y a vingt-cinq ans, pour établir un centre d'adoration perpétuelle.

Une quinzaine de prêtres faisait aussi partie de l'assistance. La chorale du séminaire se chargea avec bienveillance de l'exécution du chant. M. l'abbé Auguste Lavoie toucha l'orgue et fit entendre les beaux morceaux de son répertoire.

Après le déjeuner, Son Exc. entra au cloître accompagnée

ou clergé. M. l'abbé Joseph-A. April, aumônier présenta la communauté à Mgr l'évêque de Gaspé, le remercia de sa paternelle bienveillance à prendre part à cette fête jubilaire, et sut évoquer des souvenirs du passé qui témoignent la sincère affection que le clergé de Rimouski lui conserve.

A son tour, la communauté présenta à Son Excellence ses hommages en faisant revivre la part active qu'Elle prit à la fondation du monastère en 1918, les bienfaits innombrables dont elle lui est redevable. En effet, Mgr Ross est l'un des plus grands protecteurs qui assura à cette oeuvre de prière et d'adoration son établissement et son développement. Les liens de sympathie qui l'uniront à leur vénéré Fondateur rendent doublement cher aux Servantes de Jésus-Marie le nom de Mgr Ross; aussi, ont-elles tenu à lui exprimer en cette occasion favorable les sentiments de vénération et de gratitude de leur congrégation entière.

Monseigneur répondit avec l'amabilité et la délicatesse que tous lui connaissent.

Les religieuses chantèrent aussi quelques couplets de bienvenue aux prêtres présents, à l'adresse de tout le clergé de Rimouski pour l'appui remarquable qu'il n'a cessé de témoigner à la communauté depuis sa fondation.

Le 29 au soir, eut lieu la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement présidée par M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du séminaire, assisté de MM. les abbés Donat Croussette et Philippe Roy, comme diacre et sous-diacre.

Jeudi, le trente, la communauté eut aussi l'honneur de recevoir S. Exc. Mgr Courchesne qui célébra la sainte messe, assisté de MM. les abbés L.-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur, et R. Lebrun, curé de Nazareth. Etait aussi présent au chœur, M. l'abbé J.-A. April, aumônier. Pendant la messe, les religieuses exécutèrent quelques motets grégoriens. Son Excellence fit à haute voix l'action de grâce, commentant, approprié à la circonstance, ce texte de St-Paul: "La grâce de Dieu a été répandue dans nos coeurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné". Puis un vibrant Te Deum fut chanté pour clore cette pieuse cérémonie.

Les communautés religieuses de la ville: Les RR. SS. du St-Rosaire, de la Charité, de L'Immaculée-Conception et de la Sainte-Famille étaient représentées par plusieurs de leurs membres. Les bienfaiteurs et amis de la communauté avaient aussi été invités à cette messe.

Son Exc. eut la condescendance d'entrer au cloître avec les prêtres qui l'accompagnaient. Les religieuses exécutèrent un chant d'hommage et de filiale gratitude, et monseigneur l'aumônier se fit l'interprète de la communauté pour lui exprimer le bonheur que sa présence apportait dans cet humble cloître qu'Elle protège depuis quinze ans.

Le salut solennel du Très Saint-Sacrement fut présidé le soir par M. l'abbé W. Dionne, curé de Ste-Flavie; MM. les abbés J.-A. April, et L.-D. D'Auteuil officiaient comme diacre et

sous-diacre.

Les Servantes de Jésus-Marie tinrent à honorer, en ces fêtes jubilaires leurs anciens aumôniers. Ils furent tous invités pour le dernier jour de ce tri-duum. La grand-messe solennelle fut donc célébrée par M. le chanoine Edouard Chénard, chancelier de l'évêché qui fut le premier aumônier de 1918 à 1920. Officiait comme diacre, M. l'abbé Augustin Bélanger, aumônier de 1928 à 1941; sous-diacre; M. l'abbé Léo Label, chapelain de 1926 à 1928. Etaient aussi présents M. W. Dionne, aumônier de 1926 à 1928. M. J.-A. April, aumônier actuel depuis 1942. On remarquait encore au chœur messieurs les abbés Louis-Philippe Chénard, Henri Côté, aumônier des Ursulines et Gérard Plourde, du séminaire.

Le cloître fut aussi ouvert quelques instants pour rendre

hommage de filiale gratitude à ces dignes prêtres qui desservirent successivement la communauté. On rappelle aussi avec piété le souvenir de ceux qui ne sont plus: M. l'abbé R. Sasseville qui fut aumônier de 1920 à 1926 et l'abbé Alphonse Belzile de 1941 à 1942.

Les fêtes se clôturèrent le 1er octobre au soir par le salut du Très Saint-Sacrement.

La Très Révérende Mère Générale et la Révérende Mère Assistante Générale de la Maison-Mère de Hull vinrent réhausser de leur présence les fêtes intimes de la communauté.

Les Servantes de Jésus-Marie sont heureuses de réitérer leur reconnaissance à tous leurs bienfaiteurs et amis qui, de loin ou de présence, ont pris part à leurs fêtes jubilaires. Leurs noms sont inscrits à jamais dans leur registre de communauté. Communiqué.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort



Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

ME-LIF

Les livres nouveaux

A LA TRACE DE DIEU

Par Jacques Rivière

En présentant A la Trace de Dieu, par Jacques Rivière, que les Editions Valiquette viennent de réimprimer, Isabelle Rivière rappelle que son frère a écrit ces pages inspirées pendant sa captivité au camp de Koengsbruck ou en repréailles à Hulseberg.

Il ne faut pas s'attendre à trouver sous les titres: **La Mentalité du Chrétien vu de l'intérieur, le Catholicisme et la Société, Sens de la Guerre, etc.**, des traités de philosophie ou de théologie, mais plutôt un essaim de pensées salutaires et vivifiantes où une âme tourmentée et agitée, mais profondément religieuse, s'efforce de dégager la vérité et la montrer aussi claire, aussi simple qu'il la voyait lui-même.

Dans la première partie de A la Trace de Dieu, l'auteur a ébauché le plan de ce travail, jeté les têtes de chapitres, amorcé certaines discussions et délimité son sujet.

La deuxième partie du livre comprend toutes les pages du Journal de Captivité qui éclairent, appuient et nourrissent les idées posées dans la première partie.

A la Trace de Dieu, par Jacques Rivière, est en vente au prix de \$1.50 (1.60 par la pos-

te) aux Editions Bernard Valiquette, Case postale 26, Station "H", Montréal. (tél. Fitzroy 3584), et dans toutes les bonnes librairies.

D'où vient l'Allemagne

par Gonzague de Reynold

Dans un très beau livre qui viennent de publier Les Editions Variétés, Gonzague de Reynold pose la question suivante: "Quels sont les traits caractéristiques de la mentalité allemande?"

Lorsqu'on étudie attentivement le caractère allemand, répond l'auteur, on découvre au fond de ce peuple tous les traits primitifs. C'est toujours le barbare dans la forêt. Tantôt il est isolé, perdu, poursuivant sa vie et son rêve au fond des solitudes. Tantôt, il rejoint sa bande, sa horde, part avec elle, pour une expédition, une conquête. Alors, il emprunte des armes aux plus civilisés que lui et contre eux; il se croit obligé d'être brutal.

On dit que les Allemands sont un peuple de philosophes, ce n'est pas vrai: ils sont un peuple de métaphysiciens. Et cependant, les Allemands sont des organisateurs par excellence, jusqu'à l'excès: voilà bien une contradiction. Ils sont les inventeurs d'instruments et de machines. Ils se diffusent dans la musique. Ils se concentrent dans la chimie. Ils sont capables de tout assimiler et de tout perfectionner. Ils n'attirent pas la sympathie, et l'on arrive très difficilement à les comprendre.

Un livre de 240 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CONTES DE LA VIERGE

--- V ---
par Jérôme THARAUD
de l'Académie Française
et Jean THARAUD

Les histoires que nous content les célèbres frères Tharaud remontent pour la plupart au Moyen Age qui mit le meilleur de son âme dans son culte pour la Vierge.

On lira dans ce livre qui viennent de publier Les Editions Variétés plusieurs légendes d'autrefois: celle du Jongleur de Notre Dame, celle de la sacristine infidèle qui s'enfuit un jour hors de son couvent Notre-Dame prit sa place en attendant son retour—et bien d'autres encore parmi les plus touchantes et les plus poétiques.

Ce sont ces contes que l'on trouve à la base de beaucoup de poésies sur la Vierge et dans les tableaux des grands artistes qui se sont attachés avec amour à peindre la mère de Dieu. C'est pourquoi en lisant ces contes on a l'impression de les connaître, et cependant on s'aperçoit vite qu'ils n'ont laissé dans les mé-

moires surmenées que de vagues réminiscences. D'où le plaisir tout spécial qu'on éprouve à les lire.

CONTES DE LA VIERGE est un petit chef-d'œuvre d'évocation sur la Mère de Dieu et sur la Mère des hommes.

Un volume de 250 pages, imprimé en deux couleurs sur beau papier. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

LE TABAC À CIGARETTES

ZIG-ZAG

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR



Avis aux

LOCATEURS et aux LOCATAIRES

LOCATION À LA SEMAINE

À compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambreurs", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

SI UN LOCATEUR DÉSIRE ÉVIN-CER UN LOCATAIRE D'UN LOGE-MENT, DUPLEX, APPARTEMENT OU PLEIN-PIED AFIN D'Y DEMEURER

Tout locateur qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, il faut donner au locataire, un avis d'au moins six mois. De plus, on ne peut exiger dans cet avis, que le locataire quitte le logement pendant la saison d'hiver, c'est-à-dire entre le 30 septembre et le 30 avril suivant. Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, par exemple, le locataire a droit à un avis d'au moins six mois avant l'expiration du terme courant; c'est donc dire que, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis doit être donné au plus tard le 31 octobre 1943.

UN LOCATAIRE QUI EST EN DÉFAUT DE PAYER SON LOYER

Un locataire qui fait défaut de payer son loyer durant quinze jours, peut être expulsé en vertu du droit civil provincial.

COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC L'ESTIMATEUR DES LOYERS

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locateurs et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTRÉAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RA15FQ

**MOYEN FACILE
PEU COUTEUX
D'EMBEILLIR
LES MURS**



Peinturez le papier tenture

Vous pouvez peindre le papier-tenture avec R.W.K.— Il confèrera un nouvel éclat aux murs et aux plafonds et ce, rapidement, facilement et à peu de frais. Appliquez R. W. K., séchant rapidement, sur le papier-tenture — aucun ennui ni odeur... et vous obtiendrez un magnifique fini permanent de votre choix!

Voyez les nouvelles teintes **R.W.K.**
La peinture extraordinaire qui couvre le papier-tenture.
Paquet de 5 livres \$1.15
En vente à
La Ferronnerie de Rimouski.

Les ponts de la Gaspésie devront être réparés ou reconstruits

Déclaration du ministre des travaux publics.

L'hon. Georges Dansereau, ministre des travaux publics dans le gouvernement de la province, de retour de la Gaspésie, a déclaré hier que, pour aider au progrès de la région et faire face aux besoins de l'avenir, il faudra réparer ou reconstruire, un grand nombre de ponts sur la péninsule gaspésienne. Le ministre des travaux publics a été heureux de constater que les pêcheurs de la Gaspésie sont satisfaits de l'augmentation du prix de leur poisson. La collaboration du gouvernement provincial a été précieuse aux pêcheurs. Mais le progrès général ne peut continuer sans une amélioration des communications. La route actuelle a bien servi la population. Cependant, les conditions du trafic ont tellement changé en ces dernières années que l'heure est venue de l'améliorer. Le ministre de la défense nationale a fait faire une inspection du réseau routier.

Le ministre provincial de la voirie, l'honorable T.D. Bouchard, a inspecté lui-même la route au cours de l'été, en compagnie du ministre de la Gaspésie, l'honorable Perrault Casgrain, député de Gaspé-Nord.

L'honorable Dansereau a voulu étudier lui-même le problème des ponts qui est très important. Il y a 182 ponts en Gaspésie, dans les comtés de Matane, Matapédia, Bonaventure,

Gasp.-Nord, Gasp.-Sud. La plupart, portent les noms de ceux qui en ont décidé la construction et en passant sur les 182 ponts en bois, en fer ou en béton, le ministre des travaux publics a pu refaire l'histoire politique de la Gaspésie. Le plus grand de tous ces ponts est situé à Ste-Anne des Monts et le ministère des travaux publics est à le reconstruire. Pour les autres ponts dont la réfection sera jugée nécessaire, l'honorable M. Dansereau étudiera avec ses aides l'opportunité de constructions plus larges.

Les 182 ponts de la Gaspésie sont entretenus par le ministère des travaux publics. Même les vieux ponts en bois sont encore solides, grâce à la surveillance exercée, mais, graduellement, ils devront disparaître pour faire place à des ponts métalliques ou en béton. L'honorable M. Dansereau est revenu avec tous les renseignements dont il avait besoin avant de préparer la grande entreprise de la réfection des ponts.

Le ministre a dit qu'il y a une grande demande de bois dans la région et que les opérations forestières se poursuivent à pleine capacité. La main-d'oeuvre est un problème comme ailleurs, mais on espère étendre la période des opérations afin de satisfaire tous les besoins. En route, le ministre s'est arrêté à Rivière Bleue, comté de Témiscouata, et y a visité un orphelinat en compagnie du député du comté, M. J.-A. Beaulieu.

Dépenses autorisées à Cabano

Lors d'une récente séance, le conseil municipal de Cabano a décidé le creusage et la construction de six citernes en béton armé et d'un poste de pompiers avec tour de séchage pour les boyaux à incendie. Le conseil a décidé de demander des soumissions pour l'exécution de ces travaux.

Décès de Mme Henri St-Laurent

Une dame bien connue à Rimouski, Mme Henri St-Laurent, née Addée Gagné, est décédée hier à l'âge de 73 ans. Sa mort nous enlève une femme de bien qui s'est largement dépensée au bénéfice de nos pauvres et de nos institutions de charité.

Le capt. Langis rendu outre-mer

Des dépêches en provenance d'outre-mer viennent d'annoncer l'arrivée en Grande-Bretagne, du capitaine Gérard Langis, de Rimouski, chirurgien d'une unité médicale du Service de Santé de l'armée canadienne. Avant son départ pour outre-mer, le capitaine Langis était attaché au centre d'instruction "55" en qualité d'officier médical.

DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM

A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec:—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTRÉAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

LOGEMENTS NOUVEAUX— FIXATION DE LOYER MAXIMUM

Tout locateur qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locateur fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer.

RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM

Un locateur peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes:—

- Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locateur.
- Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locateur.
- Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement.
- Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble.
- Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locateur.

UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM

- si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locateur a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage.
- si le locateur a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RA12FQ

"JE SALUE TON PAIN DELICIEUX"



LES PAINS DE LEVURE ROYAL

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Fabrication canadienne

"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYAL!"

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE
L'ENVELOPPE HERMETIQUE
EN PROTEGE L'ACTIVITE

Côté Lumber Ltée

Une compagnie connue sous le nom de Côté Lumber Limitée, vient d'être formée dans le but de se rendre acquéreur de plusieurs contrats actuellement entre les mains de M. Thomas Côté, ex-député de Gaspé-Nord au parlement. Un de ces contrats stipule l'exportation mensuelle aux Etats-Unis de 1,000,000 de pieds de billots pour bois contre plaqué. Un autre mentionne plusieurs millions de pieds de bois assorti et prépare aussi pour exportation.

Formule d'abonnement

L'Echo du Bas St-Laurent
Rimouski, Qué.

Veillez m'adresser votre journal durant un an à partir du

J'inclus la somme de \$1.00.

Nom

Adresse

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année.



La Coopération du Public est nécessaire

Il n'est jamais agréable de changer ses habitudes, et l'on ne s'y résigne pas volontiers. La Commission des Liqueurs de la Province de Québec est bien aise de pouvoir affirmer que les restrictions que les circonstances l'ont contrainte d'imposer à sa clientèle ont été, dans l'ensemble, acceptées de bon coeur.

Toutefois, si bien organisée qu'elle soit, la Commission ne saurait satisfaire entièrement le public, à moins qu'il ne coopère avec elle. Cette collaboration est indispensable. On connaît les causes de la restriction des approvisionnements, qui a rendu le rationnement nécessaire. Les mesures prises par la Commission en vue de faire face à la situation, bien qu'elles puissent paraître rigoureuses, constituent la méthode la plus pratique d'écarter de pires difficultés.

Chaque consommateur de boissons alcooliques peut faire sa part. On ne devrait acheter qu'avec modération des spiritueux, de la bière et du vin. Les restrictions que chacun voudra bien s'imposer sont le meilleur moyen de s'assurer qu'il y aura plus tard des stocks disponibles.

Il y a des gens qui non seulement achètent jusqu'à la limite fixée par la Commission, mais qui s'arrangent de façon à se procurer plus que leur part légitime en se servant des permis d'autrui. Ce procédé constitue une infraction aux règlements de la Commission. Outre cet aspect de la question, il est évident que cette pratique n'est ni loyale, ni équitable, puisque celui qui prend plus que sa part diminue d'autant celle d'un autre.

La Commission vous prie instamment de ne demander un permis que si vous avez l'intention de l'utiliser vous-même.

Le public peut aussi coopérer avec la Commission en échelonnant ses coupons sur toute la période de validité, au lieu de les affecter à un seul achat. Cela n'est peut-être pas toujours commode, mais ceux qui voudront bien le faire rendront service à la Commission.

La Commission ne désire pas rationner la quantité qui peut être achetée en une fois; aussi s'en remet-elle, à ce sujet, à la bonne volonté des clients eux-mêmes.

La Commission est heureuse de reconnaître que la coopération du public lui est largement acquise. Elle espère avec confiance qu'elle lui sera accordée de plus en plus, convaincue que chaque client voudra bien se rappeler qu'il y en a une multitude d'autres et que son attitude devrait s'inspirer des égards que l'on doit à ses concitoyens.

“VEUILLEZ CONSOMMER MOINS”

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC



LES TROIS VALSES

—:—
AU RODO-THEATRE LUX
FRANCAIS

Pour la plus exquise étoile de France, il fallait bien écrire des pièces exquises. MM. Marchand et Villemetz n'y ont pas manqué lorsqu'ils ont mis aux pieds de la ravissante Yvonne Printemps ce petit chef-d'œuvre que sont "Les Trois Valses", pièce toute de grâce et de charme que le Radio-Théâtre Lux Français présentera jeudi.

Le film en a montré la subtile intrigue. Pendant trois générations, les Grandpré, artistes de mère en fille et les de Chalençay, depuis leur noblesse et l'ancienneté de leur nom voient l'amour éclore entre eux.

En 1867, c'est la célèbre Fanny Grandpré, danseuse-étoile qui aime le marquis Octave de Chalençay, mais refuse de lui faire briser sa carrière.

En 1900, c'est sa fille, Yvette Grandpré, chanteuse et actrice de grand opéra qui rencontre et aime le fils du marquis Octave, Philippe de Chalençay.

Et nous voici en 1937. Irène, la fille d'Yvette est une "star" de cinéma, qui va avoir la faveur rare de jouer, devant la caméra, un film consacré au souvenir de sa célèbre grand-mère Fanny.

Tout cela nous sera révélé jeudi, quand nous écouterons "Les Trois Valses" au Radio-Théâtre Lux Français. M. Paul L'Anglais, directeur-réalisateur de cette émission a eu, en ses interprètes, la même confiance et cela ne surprendra personne quand on saura que le triple rôle féminin est tenu par la très belle Sita Riddez, dont la sou-

plesse saura, à n'en pas douter, s'adapter à la mentalité et à la psychologie des trois artistes et des trois époques. Quant au rôle masculin, du grand-père, du père et du petit-fils, M. L'Anglais l'a confié à Pierre Dagenais, qui est bien le jeune premier idéal.

Ce serait presque un crime de lèse théâtre que manquer jeudi soir "Les Trois Valses" au Radio-Théâtre Lux Français. Ce programme vous est présenté tous les jeudis soirs de 8 à 9 hrs sur les ondes de CJBR, Rimouski et CHNC, New Carlisle.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE A RADIO-CANADA

—:—
Tribune académique que Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a inauguré le cinq octobre.

—:—
Une nouvelle initiative de la Société Radio-Canada permettra au grand public de connaître l'oeuvre de la Société Royale, ce qu'est ce groupement formé de personnalités représentant tous les domaines du savoir. Elle a invité quelques-uns de ses membres à présenter des travaux tantôt sur les buts de la Société, tantôt sur des sujets de spécialisation, historiques, littéraires et scientifiques. Cette tribune fut inaugurée le mardi, cinq octobre, à 10h15 du soir, par Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Les académiciens qui se succéderont à cette tribune du mardi soir, sont :

Le 12 octobre.—M. Jean Bruchési, président de la Section française de la Société. Sujet : "La Société Royale".

Le 19 octobre.—M. Victor Morin, ancien président général de la Société. Sujet : "La

fondation de notre académie canadienne"

Le 26 octobre—l'hon. sénateur Léon Mercier Guoin: "Edmond de Nevers"

Le 2 novembre—M. Arthur Beaudesne, greffier de la Chambre des Communes

Le 9 novembre—M. Gustave Lanctot, archiviste du Canada.

Le 16 novembre.—M. l'abbé J. Auclair. Sujet: L. O. David.

Le 23 novembre.—M. Maurice Hébert, vice-président, section française.

Le 30 novembre.—Un scientifique.

Le 7 décembre.—M. Victor Barbeau.

Le 14 décembre.—Un scientifique.

Le 21 décembre.—Le Révérend Père Georges Simard, O. M. I.

Le 28 décembre.—M. Léopold Houllé.

Le 4 janvier.—M. Jean-Marie Gauvreau, secrétaire de la section française.

Le 11 janvier.—M. Séraphin Marion, secrétaire-honoraire de la Société Royale du Canada.

Cet intéressant geste de Radio-Canada coïncide en quelque sorte avec les assises générales annuelles de la Société qui auront lieu au printemps de 1944 à l'Université de Montréal.

L'allocation de S. E. le cardinal sera radiodiffusée

—:—
Le dimanche, 10 octobre 1943.

—:—
L'allocation que prononcera, le dimanche 10 octobre, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, lors de la clôture du Congrès National de Saint-François à l'auditorium de l'Académie du Plateau, sera relayée par les postes de réseau de Radio-Canada dans le Québec et les postes officiels. On en annoncera l'heure à la radio.

Compagnons de guerre

—:—
Le lundi, 11 octobre, 1943 à 8h30 du soir.

—:—
Radio-Canada transmettra le lundi 11 octobre à 8h30 du soir, l'un des chapitres du roman intitulé "Compagnons de Guerre", adaptation française de "Comrades in Arms". Ce sketch met en relief la vie ardente de nos soldats, quelles que soient les armes auxquelles ils appartiennent : armée de terre, armée de l'air, armée de mer.

Le public radiophile vivra avec intérêt les péripéties de ce théâtre conçu et écrit par des spécialistes des choses de la guerre.

Le cycle Chopin

—:—
Le mercredi 5 octobre 1943 à 9h30 du soir.

—:—
L'éminent pianiste Ross Pratt reviendra au micro de Radio-Canada, le mardi, 5 octobre, à 9h30 du soir, avec un nouveau programme d'oeuvres présenté sous la rubrique le Cycle Chopin. Pratt jouera le prélude, op. 28, no 13, en fa dièse, le prélu-

CARTES PROFESSIONNELLES

ARTHUR ST-ONGE

AVOCAT

Edifice Lepage

Rimouski.

C. P. 726. - Tél. 276

Bureau en fin de semaine à Amqui.

Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.

Amédée Caron, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Évêché

Tél. 158 C. P. 120

RIMOUSKI, P. Q.

HENRI Fiset, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Lepage

209 St-Germain.

Tél. 695

RIMOUSKI.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

ASSURANCES

S. Z. COTE ENR'G

LUCIEN MORIN, Gérant.

Edifice Banque Canadienne Nationale.

C. P. 459 RIMOUSKI, Qué.

Tél. Bureau 28 Rés.: 370M4

Au service du public depuis 30 années.

Dr ADRIEN GAGNE

Rimouski

Spécialiste en maladies pulmonaires

Pour consultation : le matin, à l'hôpital

BUREAU :

de 2 à 4 p.m. et 7 à 8 p.m.

au No 262 rue St-Germain.

Téléphone 23.

Dr J. J. RINGUET

Spécialité: Chirurgie générale

Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.

de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.

Bureau: 141, Ave de l'Évêché

Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale

Spécialité: Anesthésie

Consultations :

Avant-midi: A l'Hôpital.

Après-midi: 2 à 4 hrs

Soir: 7 à 8 hrs.

7 rue Rouleau. Tél. 415

Dr JEAN MORISSET

Médecine générale

et obstétrique

Consultation

Matin: à l'Hôpital.

Après-midi: 2 à 5 hrs

Soirée: 7 1/2 à 9.

Après neuf heures le soir appelez 629.

Bureau

14, rue de la Cathédrale

Téléphone 437.

Dr Omer Leclerc

Médecine générale et

obstétrique

Spécialité :

Maladies des enfants.

Consultations :

Avant-midi: Hôpital.

Après-midi: 2 à 4 hrs.

Soirée: 7 à 9 hrs.

156 St-Germain. Tél. 631.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe

de

L. de G. BELZILE

(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne

Nationale.

Rimouski, P. Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau: 142 Avenue de l'Évêché.

Rimouski, Qué.

—:—
ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

—:—
AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone: 374

Casier Postal 129

—:—
BUREAU: EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

—:—
SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

—:—
Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Congrès régional de l'Ass. des Marchands Détaillants à Rimouski

L'hon. C. Vaillancourt à Rimouski

--- V ---
L'hon. Cyrille Vaillancourt, C.L., conseiller de M. Donald

Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce sera le conférencier au dîner de clôture du congrès régional des Marchands Détaillants qui aura lieu à Rimouski jeudi prochain. Ce sera une aubaine pour les hommes d'affaires de



la région d'entendre cette autorité. On pourra lire dans la colonne voisine la lettre du président de l'Association locale des marchands en rapport avec cette conférence.

"ÉCHOS MONDAINS"

—Le lieutenant-colonel et Mme L.-P. Cliche nous ont quitté hier pour Québec où ils demeureront désormais. Le Lt-Colonel Cliche est revenu d'un séjour de deux mois en Angleterre et il prendra charge incessamment de ses nouvelles fonctions à Valcartier.

—Mme Léonard Gagnon et sa soeur Mlle Emilienne Lechasseur, de Montréal, ont visité Ottawa ces jours derniers.

—Mme Alexis Bouchard et sa fille Angeline, de Baie St-Paul, passent une quinzaine à Rimouski chez M. et Mme Georges A. Bouchard.

—Le Rév. Frère Adrien du département de l'Instruction publique est passé par Rimouski mardi en route pour la Vallée de Matapédia où il donnera une série de causeries.

—Le lieutenant médecin Lévesque, de Mont-Joli, médecin de la corvette "Rimouski" est actuellement de passage à Rimouski.

—Le lieutenant d'aviation Charles-Miville Deschênes, de Québec, était de passage à Rimouski cette semaine.

—M. J. Poiré, publiciste du Soleil, a passé quelques jours à Rimouski cette semaine pour préparer un numéro spécial de son journal, en rapport avec le Bas St-Laurent.

—Le capitaine J.-A. Ross vient de terminer son cours de tactiques au collège militaire de Kingston. Il est actuellement en vacances chez son père avant d'aller rejoindre son unité, les Fusiliers du St-Laurent "quelque part au Canada".

—M. Wellie Larouche, de Amqui, était à Rimouski par affaires cette semaine.

—Mlle Patricia Dumont est actuellement en voyage d'affaires à Québec.

—Mme Jean Duchesneau, Mme Henri Labrie et Mlle Gaby Bernier ont fait un voyage à Matane au cours de la semaine.

—M. l'abbé Théodule Desrosiers, MM. Gérard Lavoie, Léo-

MESSAGE DU PRÉSIDENT LOCAL

MESSIEURS LES MARCHANDS DE LA REGION DU BAS ST-LAURENT.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc. a pour mission de grouper les Marchands progressifs d'une LOCALITE, d'une REGION, ou d'une PROVINCE afin de leur donner l'avantage de se mieux connaître pour améliorer leur SITUATION.

Les autorités provinciales de notre Association ont tenu à réunir nos succursales du Bas St-Laurent afin de leur exposer la situation actuelle du commerce soumis aux restrictions du temps présent.

Chaque marchand a ses troubles et se demande ce qu'il adviendra du commerce de détail. Chacun se rend compte de la coopération qui doit exister dans les différentes classes de la société. Chacun devrait considérer que le plan de l'UNION, de la COOPERATION et de la bonne ENTENTE est encore le meilleur PLAN qui pourrait lui aider à développer ses INITIATIVES.

Ce Congrès Régional qui se tiendra à Rimouski, au Théâtre Cartier, jeudi le 14 octobre, saura certainement intéresser les marchands de bonne VOLONTE qui ont à coeur l'AMELIORATION de leur commerce local.

Nous voulons qu'une plus grande COOPERATION soit mieux comprise au profit de ceux qui sentent le besoin d'améliorer leur situation commerciale. Nous vous invitons donc à venir assister à ce Congrès qui sera d'un intérêt très important. Nous aurons deux représentants du bureau provincial de l'Association des Marchands Détaillants qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. MM. Dubuc et Provost sont reconnus pour leur dévouement et leur attachement à la cause du marchand détaillant qui a besoin d'être protégé.

Nous aurons le plaisir d'entendre M. Louis-Philippe Plamondon de Québec, qui représentera la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre. Nous aurons l'immense plaisir d'entendre au dîner-causerie l'Honorable Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant des Caisses Populaires et adviseur de l'Honorable Gordon, président-général de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

La Succursale de l'Association des Marchands Détaillants de Rimouski, sera très heureuse de souhaiter la bienvenue aux succursales soeurs de Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Matane et appréciera la présence de tous les marchands qui voudront bien assister à cette journée d'étude. Notre invitation va à tous les MARCHANDS des COMTES de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia et Gaspé-Nord.

Que chacun soit le bienvenu à notre Congrès Régional. Une cordiale réception est réservée aux dames qui voudront bien venir nous honorer de leur présence.

ELZEAR COTE, président.

AGENDA DE LA JOURNEE DU 14 OCTOBRE A L'OCCASION DU CONGRES REGIONAL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS.

- 9.30 heures.—Inscription des congressistes.
- 10 heures.—Allocution de bienvenue de son Honneur le Maire M^{re} Paul-Emile Gagnon, C. R.
- Conférence par M. Georges Masson, C.A., sujet: notre commerce régional en marge des coopératives.
- 10.45 heures.—Comité d'étude.
- 11.15 heures.—Rapports des comités d'étude et discussions ouvertes jusqu'à midi.
- 12.15 heures.—Cocktail à l'Hôtel St-Laurent, courtoisie de M. W. H. Beaulieu, propriétaire.
- 12.45 heures.—Lunch.
- 2 heures.—Conférence par M. L. P. Plamondon, représentant de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, suivie de discussion.
- 3 heures.—Rapports des représentants provinciaux de l'Association des Marchands Détaillants, MM. Provost et Dubuc.
- 4 heures.—Temps libre.
- 4.30 heures.—Résolutions.
- 5 heures.—Etude de l'opportunité de la fondation d'un comité régional, comprenant des représentants de toutes les succursales.
- 6 heures.—Fin des délibérations.
- 7 heures.—Dîner-causerie à l'Hôtel George VI, conférencier d'honneur l'Honorable Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de la fédération des Caisses Populaires.

pold Vézina, J.-C. Ouellet, Antoine Côté et F.-X. Legaré, tous de Rimouski, se sont rendus à Cabano dimanche dernier afin d'assister à une journée syndicale.

—Mlle Thérèse Dumont est de retour d'une promenade à Chicoutimi, Arvida et Québec.

2 AGRANDISSEMENTS GRATUITS

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions le tout SEULEMENT: 25c. (plus St. pour postes et taxe).

Photographic Laboratories
B. Postale 545, Sherbrooke, Qué.

ANNONCES CLASSEES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. Le CATECHISME de L'INVENTEUR est envoyé gratuitement à tout inventeur de bonne foi qui en fait la demande.

J. B. COTE,
Procureur de Brevets, Licencié.
Case postale 39, Rimouski.

ON DEMANDE

Servante pour travail général dans maison privée. Références exigées. S'adresser au No 5 de la rue St-Jean, Rimouski. Tél. 289.

MAISON A VENDRE

St. Ulric, Cté de Matane. Environ 1/4 de mille du côté ouest de l'église, 2 étages, bien finie à l'intérieur. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

PENSION

Deux jeunes gens ou deux jeunes filles rangés, trouveraient bonne pension et confort dans une famille n'ayant pas de jeunes enfants, en s'adressant par téléphone au no 20. Conversation anglaise.

ON DEMANDE

La Compagnie Canadian Pacific Railway a besoin de 25 hommes pour Chapeau, Ont. Les transports sont payés jusqu'à destination. S'adresser à M. Romuald Pinault, Sacré-Coeur, Cté Rimouski.

Pour l'achat de

Montres Kent et Lorie, jones et bagues (à partir de \$8.50 à \$100) et pour réparations générales, adressez-vous à la

Bijouterie Therriault

J. Adelme Therriault, prop.
70 Ave de la Cathédrale

Cadeaux

Vous recevrez un cadeau sur chaque achat d'un set de jone et bague.

AU SALON VENUS



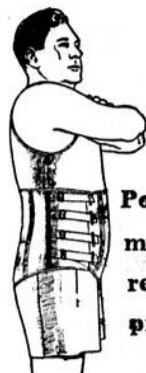
ISIDORE DECHAMPLAIN, prop.

Pour le succès d'une belle permanente, confiez-en le travail à des experts.

AU SALON VENUS

204 rue St-Germain,
Tél. 215.

Près du magasin Verreault.



Messieurs, faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernis, tords de reins; pour porter après une opération.

M. CHARLES DURETTE
72 de la Cathédrale. Tél. 68

Au Cartier

DEUX REPRESENTATIONS

11, 12, 13 OCTOBRE 1943

FEUX DE JOIE

Ray Ventura et ses Collégiens, Raymond Cordy.

Ne manquez pas cette brillante comédie musicale qui sera précédée par les actualités de guerre et une comédie.

14, 15, 16 OCTOBRE 1943

RANDOM HARVEST

Ronald Colman, Greer Garson.

Ne manquez pas ce grand drame qui sera complété par le 4ième épisode de la série "Adventures of Smiling Jack" et Comédie.

Au Rimouskois

DEUX REPRESENTATIONS

9, 11, 12 OCTOBRE 1943

BANDIT RANGER

Tim Holt, Cliff Edwards, Joan Barclay.

Ne manquez donc pas ce grand film de l'ouest. Vous verrez aussi le 9ième épisode de la série "Daredevil's of the West" et un sujet court.

13, 14, 15 OCTOBRE 1943

CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS

Larquey, Alice Tissot, Marguerite Moréno.

Vous verrez aussi un sujet court et comédie.

TERRAINS

à

vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI.

SPECIAL

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, téléphone 119

SPECIAL: Permanente, Brush-Cut, ou Bébé-Cut .. \$3.50

Perm. avec solution à l'huile, Brush-Cut\$5.00

Perm. avec solution à la crème, varient de \$8.00 à \$12.00

Confier le soin de votre permanente à des EXPERTS dont l'expérience et la réputation n'est plus à faire.